



COMMISSION SUR L'ENVIRONNEMENT
assemblée du 25 novembre 2004 (24^e séance régulière)
salle des comités, 25, rue Laurier
17 heures

PROCÈS-VERBAL

Souper et items administratifs

1. Ouverture et constatation du quorum

La séance est ouverte à 18 h 10 avec quorum

Étaient présents : Marc Bureau, président
André Levac, conseiller, district Aylmer
Roger Mongeon, ASHOQ
Louis-Marie Poissant, DSPO
Louise J. Cervený, représentante des citoyens
Éric Faussurier, représentant jeunesse

Également présents : Chantal Laflamme, secrétaire
Roland Morin, directeur de module
Jacques Nadeau, directeur, STEGMR
Antonio Miguel, soutien technique, laboratoire

Absence motivée : Denise Laferrière, conseillère, district Hul
Nicole Desroches, CREDDO
Mario Grandmaître, ASHOQ
Anouk Racette, DSPO
Sylvain Massicotte, AOMGMR
Théophile Paré, représentant des citoyens
André Lambert, directeur adjoint
Marcelle Plouffe, responsable GMR
Frédéric Tremblay, secrétaire
Larry Simpson, coordonnateur, Environnement

2. Approbation de l'ordre du jour

Deux sujets sont ajoutés :

- Adhésion à la campagne « un geste à la fois » (Éric Faussurier);
- Recyclage – plainte adressée à M. Yvon Boucher (André Levac).

L'ordre du jour est approuvé tel que proposé

3. Approbation du procès-verbal de la séance régulière du 14 octobre 2004

Le président demande que tous les procès-verbaux soient revus et adoptés en même temps.

Roland Morin passe en revue le procès-verbal du 14 octobre 2004.

4. Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 septembre 2004

Roland Morin passe en revue le procès-verbal du 24 septembre 2004.

Point 9 – Nomination du représentant du milieu des affaires

M. Bureau demande de faire un suivi auprès du REFAP pour la nomination d'un nouveau représentant du milieu des affaires suite à la démission d'Évelyne Germain.

Varia – Demande de l'Université du Québec

M. Bureau demande de voir si le suivi a été fait avec l'Université du Québec – demande d'appui de la Ville de Gatineau pour la création d'une bourse de recherche du CRSNG sur la vulnérabilité synergique des infrastructures municipales en cas de séisme.

Point 10 – Dépôt du rapport annuel de GDG environnement et planification de l'appel d'offre pour le contrat 2005-2009 de contrôle biologique sélectif des moustiques

M. Bureau demande que le suivi de la recommandation soit fait à la prochaine rencontre de la commission.

5. Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 novembre 2004

Roland Morin passe en revue le procès-verbal du 15 novembre 2004.

Point 3 – Rapport de consultation publique sur la collecte sélective

M. Bureau demande que la recommandation soit acheminée au conseil municipal.

Point 4 – Formulation d'une recommandation au conseil sur une possible modification au niveau de service de collecte sélective à compter de 2005 et sur l'utilisation du fonds de réserve

Éric Faussurier exprime son opinion :

- Avoir une campagne de publicité auprès des citoyens;
- Ajouter des précisions concernant la faible participation des citoyens aux consultations.

Adoption des procès-verbaux

Il est proposé par Marc Bureau, secondé par Éric Faussurier et résolu d'adopter les procès-verbaux de l'assemblée régulière du 14 octobre 2004 et des assemblées extraordinaires du 24 septembre et du 15 novembre 2004.

6. Dépôt de documents

- a) Ce point est discuté en même temps que le point 11.
- b) M. Bureau mentionne qu'une prochaine demande de la Ressourcerie de l'Outaouais devra suivre le processus budgétaire et être présentée à la commission avant l'événement.
- c) Roland Morin demande de vérifier si ce montant de 5 000 \$ est prévu au plan d'action 2005 de la commission, avant d'accepter la demande de partenariat entre la Ville de Gatineau et le Centre de formation en entreprise et récupération de l'Outaouais (Cfer Outaouais) et ses différentes Caravanes servant à l'éducation à la protection de l'environnement .

Début de la discussion de dossiers en huis-clos

7. Programme annuel de publicité de Cascades (rencontre avec Marina Pietrocel)

Ce sujet est reporté à une rencontre régulière à prévoir au début janvier 2005.

8. Ressourcerie de l'Outaouais – partenariat pour le compostage des matières putrescibles

Madame Sylvie Rossignol présente sur Power Point la mission et les objectifs de la Ressourcerie de l'Outaouais, le projet de compostage et le partenariat visé avec la Ville de Gatineau. Une copie de la présentation est jointe au procès-verbal.

Sont présents du conseil d'administration de la Ressourcerie de l'Outaouais : Sylvie Rossignol, Pauline Bouchard, Martin Van Den Borre, Albert d'Aoust, Denis Mathieu.

Marc Bureau mentionne qu'il y a une volonté au budget 2005 pour le compostage.

Les discussions tournent autour des sujets suivants : les étapes de réalisation, l'éducation de la population, le partenariat avec la ville, le choix du site (au nord de site de Cook ou secteur de l'aéroport, le soutien technique, la campagne de sensibilisation et son financement, le financement du projet, le choix de la Ressourcerie pour le compostage.

Recommandation :

Marc Bureau demande de revenir avec un plan d'affaires à une prochaine rencontre en janvier.

9. Suivi – consultation publique sur le niveau de service de la collecte sélective

Ce sujet est discuté à la prochaine rencontre.

Période de questions

Marc Bureau présente madame Diane Paré de l'Association pour l'environnement du quartier de Limbour (APEL). L'Association a pour mandat de veiller à la protection des marais dans le quartier. Elle a visité dans le projet l'Érablière un marais avec un membre du CA et trois jeunes. Elle vient demander à la Ville de sauver le marais.

Elle demande que la Commission sur l'environnement propose dans le cadre de la révision du plan d'urbanisme une protection intégrale d'au moins 20 m pour les abords des marais et d'assurer un accès pour la population.

Elle veut proposer à la Commission consultative de l'urbanisme des échanges de terrain entre la Ville et le propriétaire afin de s'assurer d'une protection intégrale des abords du marais.

Marc Bureau informe madame Paré que le sujet est à l'ordre du jour au point 12 – projet de recensement des marais urbains. Il l'invite à rester pour la discussion.

Recommandation :

Marc Bureau demande de relancer le CCU et que le sujet soit apporté lors de la commission conjointe d'ici deux mois.

Dossiers discutés en public

10. Gestion des eaux de ruissellement et nouveau développement (demandé par Louise Cerveny)

Louise Cerveny mentionne que le développement domiciliaire au secteur d'Aylmer avance rapidement au sud et au nord de McConnell et que la ville n'a pas établie de normes avec les entrepreneurs pour protéger l'environnement, soit la végétation et le ruissellement des eaux. Elle demande que la Ville prennent des initiatives dans ce dossier.

André Levac mentionne qu'il n'y a pas de réglementation actuellement au niveau des promoteurs.

Éric Faussurier demande que ce sujet soit discuté à une réunion conjointe CCU et Commission sur l'environnement le plus tôt possible. La facture pourrait être transférée aux entrepreneurs.

Recommandation :

Marc Bureau demande d'apporter ce sujet au CCU et à la Commission sur l'environnement en janvier.

11. Élaboration d'un programme municipal de vidange de fosses septiques et inclusion au projet de PGMR (demandé par Richard Jennings)

Ce sujet est discuté à une prochaine rencontre.

12. Projet de recensement des marais urbains (demandé par Marc Bureau)

Marc Bureau mentionne qu'il a participé à un colloque à Québec concernant le recensement des marais urbains et que la Ville de Laval a fait l'identification des milieux humides.

André Levac signale qu'il faut définir ce qu'est une zone humide, noter les vrais zones humides qui font partie de l'environnement naturel.

Marie-Louis Poissant explique qu'il faut tout recenser : marais, marécages, tortues, quenouilles, etc.

Recommandation :

Marc Bureau demande que ce sujet soit mis à l'ordre du jour du CCU.

13. Projet de plantation d'arbres d'Enviro-Éduc-Action (document remis séance tenante)

Ce sujet est reporté à une prochaine rencontre.

14. Adoption du calendrier 2005 (proposition jointe)

Marc Bureau demande d'enlever les rencontres du 20 octobre et 17 novembre 2005. Il demande de vérifier si les dates ne viennent pas à l'encontre des autres commissions.

Recommandation :

L'approbation du calendrier se fait à la prochaine rencontre de la commission.

Varia

➤ **Adhésion de la Ville de Gatineau à la campagne – « Un geste à la fois » -Équiterre** (présenté par Éric Faussurier)

Éric Faussurier présente une proposition d'adhésion de la Ville de Gatineau à la campagne « Un geste à la fois » Équiterre. Les objectifs proposés sont un programme de transport en commun avec avantages pour les employés, appuyer les employés qui désirent se rendre au travail en vélo, accès à des douches, remplacer les achats de café par des produits équitables, adopter une politique d'économie d'énergie dans les bâtiments municipaux. Il mentionne que les coûts de la campagne ne sont pas élevés.

Marc Bureau mentionne que la STO a déjà eu un programme pour payer une partie du transport en commun aux employés. La politique est à vérifier.

Quant à l'économie d'énergie au niveau des bâtiments de la Ville le Service de gestion des édifices et électricité a déjà un employé dans ce domaine.

Recommandation :

Les membres de la commission s'entendent pour les recommandations suivantes :

- Voir combien de machines distributrices à café sont installés dans les bâtiments de la ville et prévoir le coût d'achat café Équitable au prochain budget ;
- Vérifier s'il existe toujours à la Ville un programme de transport en commun au niveau des employés;
- S'assurer que l'employés du Service de gestion des édifices et électricité fait une évaluation de la consommation d'énergie dans les bâtiments municipaux.

➤ **Recyclage – Lettre de madame Caroline Beaupré et Paul Desforges** (déposé par Yvon Boucher)

À la demande de Yvon Boucher, conseiller du district de la Rivière-Blanche, André Levac dépose une plainte qu'il a reçue de madame Caroline Beaupré et monsieur Paul Desforges contre la compagnie de recyclage qui a refusé de ramasser les sacs bleus de recyclage, le 19 novembre 2004 au 7, rue Beauchamp, Gatineau.

Recommandation :

Jacques Nadeau, directeur du Service de gestion des eaux et des matières recyclables fait le suivi de cette plainte auprès de la compagnie de recyclage, afin que les sacs bleus soient ramassés.

Levée de la séance à 21 h 30

Procès-verbal a être ratifié le 20 janvier 2005

Marc Bureau, président

Frédéric Tremblay, secrétaire